https://acdn.net/spip/spip.php?article130

FRANCE NUCLEAIRE : Le pays où le mensonge est roi

1er épisode : le Nuage de Tchernobyl en France

- Accueil - Actualités - Autres sources -

Date de mise en ligne : jeudi 15 décembre 2005

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

CHRONOLOGIE

Source : www.sortirdunucleaire.org/dossiers/nuage-tchernobyl.html

1956 : création du SCPRI (Service central de protection contre les rayons ionisants) dont la direction est attribuée au Pr Pierre Pellerin

Samedi 26 avril 1986 : explosion du réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine)

Mardi 29 avril 1986 : le nuage radioactif de Tchernobyl arrive en France

Mercredi 30 avril 1986 : le Pr Pellerin, toujours à la tête du SCPRI (30 ans plus tard !), prétend qu' "aucune élévation significative de la radioactivité n'a été constatée"

Jeudi 1er mai 1986 : pratiquement toute la France est touchée par le nuage radioactif. Toutes les installations nucléaires détectent une importante radioactivité et en informent le SCPRI.

Vendredi 2 mai 1986 : le Pr Pellerin, directeur du SCPRI, diffuse à de nombreux destinataires un communiqué qui affirme que "les prises préventives d'iode ne sont ni justifiées, ni opportunes" et qu' "Il faudrait imaginer des élévation dix mille ou cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique". Voir 27 février 2002

Vendredi 2 mai 1986 : différentes mesures, en particulier concernant l'alimentation, sont prises dans de nombreux pays européens (Pologne, Danemark, Norvège, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Italie, Grèce etc.). L'Italie met aussi en place un contrôle de contamination à ses frontières, dans le but évident de refouler les produits contaminés venant de France où aucune mesure n'a été décidée.

Dimanche 4 mai 1986 : la France saisit la Commission européenne, estimant que "les mesures italiennes constituent des entraves non justifiées aux échanges".

Lundi 5 mai 1986 : alors que la Commission européenne envisage des mesures sanitaires, la France exige un vote "à l'unanimité" et empêche toute décision contraignante. La population n'est bien sûr pas informée de ces tractations en coulisse.

Mardi 6 mai 1986 : le ministère français de l'Agriculture diffuse un communiqué "historique" : "Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl"

Jeudi 8 mai 1986 : note confidentielle du ministère des affaires étrangères pour Matignon, expliquant que la France a "obtenu un adoucissement des mesures de contrôle" envisagées par Bruxelles et "surtout que les contrôles de radiation soient faits dans les pays exportateurs et non dans les pays importateurs"

Samedi 10 mai 1986 : au Journal télévisé de TF1, le Pr Pellerin finit par avouer que les mesures de radioactivité

Copyright © www.acdn.net

étaient anormales dès le 30 avril. Mais il continue de prétendre qu'aucune décision particulière n'était nécessaire.

Addendum d'ACDN : **Et il attribue les mesures élevées constatées en Provence aux retombées du nuage d'Hiroshima (6 août 1945).**

Jeudi 15 mai 1986 : fondation de la Criirad (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) par des citoyens qui dénoncent à juste titre l'absence de contrôles indépendants

Vendredi 16 mai 1986 : réunion de crise au ministère de l'Intérieur. La présence de plus de 10 000 becquerels par litre dans du lait de brebis en Corse n'entraîne aucune décision du gouvernement alors que la réglementation européenne préconisait de retirer de la consommation tout produit alimentaire contenant plus de 500 bq/l. Un documents est annoté à la main : "Nous avons des chiffres qui ne peuvent être diffusés". Ce document sera saisi par la justice lors d'une perquisition en 2001.

Vendredi 16 mai 1986 : le ministère de la santé diffuse un invraisemblable communiqué : "La santé publique n'est aucunement menacée par les conséquences de l'accident de Tchernobyl. Les activités courantes peuvent donc être poursuivies sans précautions particulières, notamment l'alimentation et les activités de plein air."

Dimanche 18 mai 1986 : Alain Carignon, ministre de l'environnement, déclare que le gouvernement a "commis l'erreur de croire que, parce qu'il n'y avait pas de danger, il n'était pas nécessaire d'informer fortement les Françaises et les Français".

Lundi 16 février 1987 : lors d'une réunion à Bruxelles des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, la France refuse que soit prorogé le règlement européen sur la radioactivité maximale des aliments acceptable en cas d'accident nucléaire, adopté en toute urgence après Tchernobyl.

19 juillet 1994 : le SCPRI change de nom et devient l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Le SCPRI aura été dirigé jusqu'au bout par le Pr Pellerin, malgré les mensonges de ce dernier concernant le passage du nuage de Tchernobyl sur la France.

17 février 1999 : création de l'Association française des malades de la thyroïde (AFMT)

1er mars 2001 : l'AFMT, la CRIIRAD et 51 malades de la thyroïde déposent une plainte contre X, estimant que la gestion des retombées radioactives de Tchernobyl par les autorités françaises était à l'origine d'un surcroît de pathologies, en particulier de cancers de la thyroïde.

Novembre 2001 : perquisitions menées par Mme la Juge Bertella-Geffroy dans différents ministères et organismes chargés du risque nucléaire.

13 février 2002 : la fusion de l'OPRI avec l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) donne naissance à l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire)

24 février 2002 : la Criirad et le géologue André Paris publient un atlas qui révèle de façon détaillée la contamination du territoire français par le nuage de Tchernobyl et, preuves à l'appui, accusent les autorités françaises d'avoir caché la vérité à la population.

Copyright © www.acdn.net

26 février 2002 : sous pression, le gouvernement crée un groupe de travail sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl sur le territoire français, mais en confie la présidence au Pr André Aurengo. Ce dernier, chef du service de médecine nucléaire de la Pitié-Salpétrière, est par ailleurs... membre du Conseil d'administration d'EDF et infatigable promoteur de l'industrie nucléaire !

27 février 2002 : le Réseau "Sortir du nucléaire" publie le telex du 2 mai 1986 envoyé par le Pr Pellerin à de nombreux destinataires (en l'occurrence au service central de médecine nucléaire de Nancy). Il y est écrit que "les prises préventives d'iode ne sont ni justifiées, ni opportunes" et qu' "Il faudrait imaginer des élévations dix mille ou cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique".

28 février 2002 : la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy demande une expertise comparative entre les mesures de radioactivité effectuées par les autorités françaises en 1986 et les chiffres publiés.

1er mars 2002 : le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce par communiqué l'attribution par l'Etat de la présidence du "Groupe de travail sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl sur le territoire français" au Pr André Aurengo, et révèle que celui-ci a produit en 2000 un rapport "Energie nucléaire et santé" dans lequel est écrit : " l'énergie nucléaire apparaît bien comme un des modes de production de l'électricité les moins polluants et ayant le moins d'inconvénients pour la santé ". Ouvertement pronucléaire,
le Pr. Aurengo est juge et partie, ses conclusions sont donc inacceptables.

25 avril 2002 : l'AFMT et la CRIIRAD accompagnent 200 nouveaux plaignants, ce qui porte le nombre de plaintes à 400

24 avril 2003 : l'IRSN publie une nouvelle carte de la contamination de la France par le nuage de Tchernobyl. Il s'agit d'un évènement pare que, pour la première fois, un service d'Etat publie une carte très proche de celle publiée par la Criirad.

4 mai 2003 : le professeur André Aurengo écrit aux ministres de la Santé et de l'Ecologie pour protester contre l'IRSN ! Il se déclare "consterné que de tels résultats, méthodologiquement aussi contestables et très probablement faux, aient pu être diffusés sans aucune validation scientifique... " C'est clairement une demande de censure et de mise sous tutelle de l'IRSN

Septembre 2004 : dans la Revue Générale Nucléaire, Francis Sorin, dirigeant de la Société française d'énergie nucléaire, rend hommage à "La rigueur et l'honnêteté dont a fait preuve le professeur Pellerin dans l'exercice de ses responsabilités"

Vendredi 25 mars 2005 : la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy communique aux parties civiles le rapport qui vient de lui être remis par deux experts, Paul Genty et Gilbert Mouthon. Les conclusions sont accablantes pour le gouvernement français de l'époque (le 1er ministre était Jacques Chirac ; le porte-parole du gouvernement était Alain Juppé) et pour le SCPRI. Il n'y a pas eu "erreur" de la part de ces autorités, mais bien un mensonge délibéré.

Mercredi 13 avril 2005 : la Criirad demande la mise en examen du Pr Pellerin

Samedi 23 avril 2005 : à Nantes, le Réseau "Sortir du nucléaire" rassemble 10 000 personnes pour une fresque humaine écrivant (vu du ciel) : "Le nucléaire tue l'avenir, sortons-en"

14 et 15 avril 2006 : à quelques jours des 20 ans de Tchernobyl, le Réseau "Sortir du nucléaire" organise un

Copyright © www.acdn.net

rassemblement géant à proximité de Flamanville (Manche), site où le pouvoir français veut construire un réacteur nucléaire (l'EPR).

6, 7, 8 mai 2006 : à Saintes, les 2e Rencontres Internationales pour le Désarmement Nucléaire, Biologique et Chimique (RID-NBC), organisées par ACDN avec le soutien du Réseau "Sortir du nucléaire", de la ville de Saintes et de la Région Poitou-Charentes, examineront les moyens de débarrasser la planète de toutes les armes de destruction massive et de sortir du nucléaire civil et militaire.

Post-scriptum :

TCHERNOBYL, TOUJOURS DES MENSONGES : CEUX DE L'AIEA

Article paru dans LE MENSUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL - FRANCE, novembre 2005

Le prix Nobel de la Paix 2005 vient d'être attribué à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour ses efforts visant à empêcher une utilisation militaire de l'énergie nucléaire. Mais la participation de cette agence onusienne à la conspiration du silence sur le bilan de Tchernobyl laisse perplexe.

Silence et mensonge sur Tchernobyl

Par BERNARD DEBORD

Le 5 septembre 2005, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a rendu public un rapport de 6oo pages intitulé Legs de Tcher-nobyl et, ce faisant, cet organe de l'Onu reste conforme à sa concep-tion de l'information. Certes, elle y révise à la hausse, le bilan de la catas-trophe par rapport à son dernier état publié en 1995, mais sans tirer la moindre conséquence du tollé que celui-ci avait en son temps provoqué. Désormais, le nombre de morts consécutifs à l'accident nucléaire ne serait plus de 31 mais de 56. De 2 000 personnes atteintes d'un cancer de la thyroïde, on passe a 4000 dont " 99 % sont guéries ".

De qui se moque l'AIEA ? Quelque terribles que soient ces chiffres, ils sont à l'évidence très largement fantaisistes, le ministère ukrainien de la Santé avançant pour ce seul pays 14 000 morts.

Quand on sait que l'Ukraine n'a reçu que 20% des radiations rejetées dans la région, la Russie 10% et la Biélorussie 70%, que penser du bilan dans ce dernier pays si de vrais chiffres y étaient publiés ? Que penser de ce bilan de l'AIEA quand on sait que neuf millions de personnes vivent dans les territoires concernés et que, d'après de récentes observations scientifiques, la conta-mination s'étend par le biais de la chaîne alimentaire (ainsi, en Biélo-russie, la région de Brest-Litovsk où aucune retombée radioactive n'avait été relevée en 1986) ? Que penser de ces chiffres lorsqu'il est notoire que 600 000 à 800 000" liquida-teurs " sont intervenus sur le site dans les heures, jours et semaines suivant l'explosion du réacteur, et que seul un tiers d'entre eux a été un temps - un temps seulement -suivi médicalement ?

Que penser de cette information lorsque l'on constate que le cancer de la thyroïde est la seule pathologie post-Tchernobyl reconnue par l'AIEA, avec celle, non mortelle, qu'elle place au premier rang, le stress ? Oui, pour l'AIEA, le méfait principal causé par le rejet dans l'atmosphère d'une quantité de radionucléides plus de cent fois supérieure à celle produite par les bombes A de Hiroshima et Nagasaki réunies, serait l'angoisse des populations face au danger invi-sible de l'atome !

Le mensonge est trop gros pour que les agissements de l'AIEA restent inconnus. Ce rapport est dans la continuité d'une stratégie de désin-formation mise en place de longue date : en 1959, un accord signé entre l'AIEA et l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, voyait celle-ci concéder à celle-là l'exclusivité des opérations sanitaires relatives au nucléaire.

Le secteur du nucléaire est donc, de ce fait, le seul échappant à l'organe de l'Onu ayant en charge la santé mondiale. L'AIEA est, par consé-quent, juge et partie dans ce domaine crucial pour l'humanité. Comment s'en étonner puisque lAIEA, bras institutionnel du lobby atomique international, est l'éma-nation des puissances nucléaires et qu'à ce titre, elle occupe à leurs yeux davantage d'importance que l'Onu, son organisme de tutelle. Avec ce rapport sur le legs de Tcher-nobyl, l'AIEA n'a pas hésité à contre-dire le Secrétaire général en 2000, Kofi Annan, qui dans une publication du bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires, écrivait : " Neuf millions de victimes vivent en Biélorussie, Ukraine et Fédération de Russie. Leur nombre exact ne sera peut-être jamais connu.

Copyright © www.acdn.net

Cependant, trois millions d'enfants ont besoin de traitements lourds et ce n'est pas avant 2016, au plus tôt, qu'on saura le nombre véritable de ceux qui déve-lopperont probablement des maladies. Leur vie à l'âge adulte, qui approche rapidement, a bien des chances d'être assombrie, comme l'a été leur enfance. Nombreux sont ceux qui mourront prématurément. "

Des morts prématurées qui risquent d'être inéluctables puisque les inté-rêts de l'industrie nucléaire n'im-posent qu'un seul mot d'ordre aux six milliards de terriens concernés : " Oubliez Tchernobyl "

Un savant persécuté

Les travaux de louri Bandajevski sur les conséquences somatiques et génétiques de Tchernobyl remettaient en cause les vérités officielles. Tout a été mis en oeuvre par les autorités biélorusses pour le faire taire.

Le sort infligé à Bandajevski, représentatif du climat politique en Biélorussie, est édifiant quant à l'opacité régnante sur le bilan de Tchernobyl. En 1990, ce brillant anatomopathologiste, plus jeune membre de l'Académie des sciences dé Biélorussie, décide de s'installer, malgré les risques que sa famille et lui encourent, à Gomel, la plus grande ville de la zone contaminée. Il y crée l'Institut de méde-cine dont il devient le recteur, forme plusieurs milliers de médecins appelés à soigner les popu-lations irradiées, entrep-rend des recherches sur les conséquences à court, moyen et long termes de la contamination, tant sur les animaux que les hommes.

En 1998, ses travaux aboutissent à la conclusion - toute nouvelle pour la médecine nucléaire - que l'irradiation par petites doses, en particu-lier par le césium 137 et le strontium 90 (radionu-déides actifs durant trois cents ans, et qui agissent par ingestion alimen-taire) sont à l'origine de graves patho-logies cardiaques, rénales, lympha-tiques, gynécologiques, et plus inquiétant encore, génétiques. A l'appui de ses travaux, il fait savoir publiquement que 16 des 17 milliards de roubles alloués par le ministère de la Santé à la recherche sur Tchernobyl ont été soit détournés, soit dévolus à des travaux inefficients. Cette critique du régime a un effet immédiat : arrêté sous un faux prétexte - des dessous de table à l'inscription des étudiants - Banda-jevski est placé plusieurs semaines au secret, victime de tortures physiques et psychologiques, puis condamné, dans un procès inéqui-table instruit par un tribunal mili-taire, à huit ans de camp à régime sévère.

Ses équipes de recherche sont démantelées, les scienti-fiques biélorusses qui l'ont approuvé ou s'appuient sur ses travaux sont mis à la retraite ou sommés de se taire, ou encore se voient couper leurs crédits, tel le Pr. Nesto-renko du Belrad, le seul institut indépendant à combattre sur le terrain les effets mortels du césium. Adopté par Amnesty International et soutenu par un comité international, Bandajevski est libéré en août 2005, mais assigné à résidence et interdit d'activité. Autrement dit, Bandajevski n'en a pas fini avec les persécutions. Que penser de l'assourdissant silence de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur son sort, des tenants de l'industrie nucléaire internatio-nale et de la majorité des savants qui y émargent. **B. D.**

Copyright © www.acdn.net